



La situation actuelle est devenue ingérable car s'ajoutent aux multiples missions - le suivi des néo-titulaires, les tâches administratives chronophages, les plans de formation, les réunions d'équipes, sans parler du travail invisible... un empilement de suivis de dispositifs : PARE, TPS, CP à 12, formations REP+... **Trop c'est trop !**

Pour le SNUipp-FSU et les conseillers pédagogiques, il n'est pas question d'opposer les personnels de l'Éducation nationale entre ceux qui travaillent en EP et ceux Hors EP. C'est pourquoi, nous continuons, avec eux, à nous inscrire tout d'abord dans la campagne des exclus des ISAE et à revendiquer une revalorisation salariale car leur salaire brut annuel reste décroché des autres catégories de personnels.

A ceci s'ajoutent des conditions de travail et moyens qui diffèrent selon les circonscriptions, ce qui n'est pas acceptable.

Le SNUipp-FSU 13, portant la demande des conseillers pédagogiques, exige :

- 1- **une reconnaissance de leur expertise et de leurs spécificités (REP+, spécialités) qui passe entre autre par une revalorisation salariale et une réorganisation des tâches.**
- 2 – une équité dans les conditions de travail portant notamment sur le nombre de suivis à assurer et passant par le recrutement de formateurs REP+.
- 3 - Des conditions de travail décentes :
- des bureaux personnels, un téléphone, le matériel informatique, de papeterie, de timbres nécessaires
 - la prise en charge de l'intégralité des frais de déplacement-y compris à Marseille, car on sait combien il est difficile voire impossible de se déplacer dans certains quartiers en transports en commun contraignant à l'utilisation de véhicules personnels

[illegible]